



AUDIENCE MULTILATERALE DASEN 34

Compte rendu du SNALC

Ce jeudi 09 novembre 2023, Mme la DASEN de l'Hérault recevait les 3 premiers syndicats représentatifs de l'Hérault (FSU, SNALC, UNSA) ainsi que le SNE en multilatérale, en audience de rentrée. Le SNALC avait préparé quelques points et spécificités du département à mettre en avant, il a pu aborder quasiment tous les sujets. Vous trouverez en pièce jointe son document préparatoire.

L'administration était représentée par M. et Mme les DAASEN (M. Bost, Mme Gerones Troadec et M. Raymond) ainsi que Mme la Secrétaire Générale (Mme Masneuf). Mme la DASEN a écouté les OS et apporté quelques éléments de réponse sur certains points :

- **Inclusion** : elle a rencontré l'ARS ce mercredi, et a pointé du doigt le manque de structures spécialisées, illustrant son propos par des cas concrets aboutissants à de la souffrance institutionnelle. On lui a clairement dit qu'il n'y aurait pas de nouvelles ouvertures en IME et ITEP, il ne faudra pas compter là-dessus.
Concernant les PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité, qui devraient remplacer les PIAL si le gouvernement passe en force), elle a annoncé que les départements volontaires les mettraient en place à titre expérimental dès la rentrée 2024 (NDLR : ces départements sont le 02, 28, et 83).
- **Direction d'école** : Mme la DASEN a défendu sans surprise l'attribution actuelle des décharges, indiquant que tous les directeurs avaient obtenu des augmentations de décharge. Le SNALC a bien entendu signifié son désaccord, et insisté sur les directions rurales très en difficulté. L'administration a reconnu une évolution certaine de la fonction de directeur, mais a préféré orienter ses réponses vers l'amélioration de la formation continue. Elle souhaite généraliser les 2 journées supplémentaires expérimentées pendant les vacances scolaires cette année. M. le DAASEN a annoncé une participation importante (48 candidatures). Le débat amorcé en GT directeurs (voir CR du SNALC) porte sur le moment de ce renforcement : si on le fait pendant le temps scolaire en utilisant les moyens de remplacement du département, alors il faudra nécessairement réduire le nb de journées de formation individuelle, ou rogner sur les décharges...
- **Souffrance au travail** : l'administration rappelle la possibilité de consulter les conseillers RH de proximité, ainsi que l'accompagnement des enseignants en grande difficulté effectué par M. Bouvier et ses équipes. Elle met aussi en avant le réseau PAS de la MGEN (Prévention, aide et suivi).
- **Education prioritaire** : Mme la DASEN répond être bien consciente des problèmes évoqués par le SNALC. Elle indique que les DSDEN n'ont pour l'heure eu aucun retour du ministère, ni aucune demande de remontée concernant la refonte de la carte EP. Elle déclare être consciente que la question va générer des tensions, et rappelle que les décisions seront en dehors de son champ de compétence.
- **Pacte** : une OS demande à ce que tous les enseignants puissent bénéficier de plus de 3 parts de pactes. Mme la DASEN répond que chaque circonscription a son enveloppe, et qu'à ce moment de l'année, les attributions ne sont pas encore figées.

L'avis du SNALC : Une audience de présentation, dont le format ne permettait pas d'entrer réellement dans les sujets. Il s'agissait davantage d'un passage en revue des points nécessitant une attention particulière dans les mois à venir... Nous notons, et regrettons, le désaccord exprimé par Mme la DASEN concernant la tenue du dialogue social. Le SNALC a pu demander la tenue de plusieurs GT ; en particulier sur les ULIS, et sur les PIAL, et les arguments avancés pour les refuser nous ont laissés dubitatifs. Pour Mme la DASEN, les OS n'ont pas à intervenir dans la prise de décision ; elle doit travailler avec ses équipes et décider, puis éventuellement nous recevoir pour nous informer a posteriori. Le SNALC a rappelé ce qui pour lui constitue un DIALOGUE social constructif : un temps d'échange avec les OS représentatives, en préalable des prises de décision. Il rappelle que nous avons des retours de terrain plus bruts, sans le filtre du regard hiérarchique, qui ne peuvent que nourrir et enrichir les réflexions des décideurs, auxquels il n'a jamais été question de se substituer... Nous espérons que la nouvelle tête du département saura entendre cela, sans quoi des relations conflictuelles sont à prévoir.